



Trier vos emballages devient plus simple ! À compter du 1^{er} janvier 2023, dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos papiers et emballages sans exception dans le bac ou le conteneur **JAUNE !**

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (ex-SIDEFAGE) s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées énergétiquement, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de + 2,46 % par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, **mais allons plus loin !**

SIVALOR

avec

CC du Pays Bellegardien

Pays de Gex Agglo

Haut Bugey Agglo

CC Usses et Rhône

Annemasse Agglo

CC du Genevois

CC du Pays Rochois

CC Rumilly-Terre de Savoie

CC Arve et Salève

CC de la Vallée Verte

Trier plus d'emballages en plastique

Dès le 01 janvier 2023, vous pourrez déposer dans un seul et même contenant jaune, tous vos emballages sans exception : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Un geste de tri logique, utile et simple !

Le SIVALOR et ses adhérents, s'engagent pour faire progresser le recyclage et la valorisation !

Aujourd'hui, dans toutes les communes françaises, tous les papiers et emballages se trient. Le SIVALOR, accompagné de CITEO*, pilote cette simplification du geste de tri.

Un mémo tri, joint à ce courrier, vous précise les nouvelles consignes de tri. N'hésitez pas à consulter le site sivalor.org ou nous contacter au 04 50 56 67 30. Nos équipes se mobilisent sur le terrain pour vous apporter le soutien et les réponses à toutes vos questions.

Comptant sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et partout en France, parce que nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

*Entreprise privée à but non lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers.

Serge RONZON
Président du SIVALOR

Retrouvez toutes les règles
de tri de votre commune



Guide
du tri



Disponible sur
Google Play

Disponible sur
l'App Store

Pour vous, le tri devient plus pratique !

- C'est un emballage ? Déposez-le en vrac dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Désormais, plus de doute : tous les papiers et emballages se trient !